

■ **Fondation Berthe Bonna-Rapin**, à Genève (FOSC du 08.01.1999, p. 0119). Les pouvoirs de Quaglia Roald, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Moser François, de Landiswil, à Presinge, membre du conseil, signe collectivement à deux avec le président.

Journal no 6045 du 12.06.2002
(00515320 / CH-660.0.084.967-5)